



Je ne peux plus payer le prêt de ma voiture, quel risque?

Par **pereira1962**, le **15/04/2008** à **11:06**

Bonjour Madame, Monsieur,

Au mois de janvier 2008, je vivais avec mon ami chirurgien-dentiste et nous avons fait un prêt pour l'achat d'une voiture pour moi sur un compte-joint qui n'a jamais servi, il est mon co-emprunteur, je suis en invalidité catégorie 1 à savoir que je travaille à mi-temps avec un salaire de 450 €+ une pension d'invalidité de 291 €, avec ce montant je ne peux même pas payer mon loyer il me manque 10 centimes, je paye mes factures avec la pension alimentaire qui m'est versée et il ne me reste rien. Mon ex-ami me menace de saisir la justice, j'ai payé les deux premières mensualités depuis je ne peux vraiment pas. Je risque la saisie de ma voiture? Ou des poursuites?

Merci pour l'attention que vous porterez à ma demande.

Veillez agréer Madame, Monsieur en ma considération distinguée.

Maria Pereira